

CHBV

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES



Nogent sur Marne

RAPPORT FINANCIER et de GESTION

Exercice clos le 30 septembre 2019

Cercle Hippique du Bois de Vincennes, Association loi 1901, fondée en 1949

8, rue de Fontenay

94 130 Nogent-sur-Marne

01 48 73 01 28

contact@chbv.fr

ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Table des matières

1. INFORMATIONS GENERALES	3
1.1. Informations générales sur l'association	3
1.2. Informations générales sur l'exercice.....	3
1.3. Effectif.....	3
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS	4
3. COMPTE DE RESULTAT.....	5
3.1. Les produits d'exploitation.....	5
3.1.1. Les produits sur les activités équestres : 92% des produits d'exploitation	5
3.1.1.1. Les montes chevaux et poneys : 68% des produits des activités équestres et 63% des produits totaux.	5
3.1.1.2. Les autres produits des activités équestres.....	5
3.1.2. Les produits sur les autres recettes.....	6
3.2. Les charges d'exploitation.....	6
3.2.1. Les charges fixes : 72% des charges	6
3.2.1.1. Les frais de personnel : 76% des charges fixes, 55% des charges totales	7
3.2.1.2. Les autres charges fixes	7
3.2.2. Les charges variables : 22% des charges totales	7
3.2.3. Les charges générales : 5% des charges totales	8
3.3. Les amortissements	8
3.4. Les subventions	8
3.5. Le résultat financier	9
4. BILAN	9
4.1. Les immobilisations.....	9
4.2. Le besoin en fonds de roulement.....	9
4.3. La situation de trésorerie	9
5. CONCLUSION DU TRESORIER DE L'ASSOCIATION	10

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Informations générales sur l'association

Le Cercle Hippique du Bois de Vincennes est une association à but non lucratif, loi 1901, fondée en juillet 1949. Cette association a pour objet de faire pratiquer l'équitation sous toutes ses formes, d'initier de former des cavaliers à la pratique équestre et de faire passer les examens fédéraux.

L'association est administrée par un comité de direction composée de neuf membres, élus pour 3 ans, renouvelable par tiers.

L'association est propriétaire de ses locaux situés au 8 rue de Fontenay à Nogent sur Marne comprenant une maison, un club house, des bureaux, des écuries et un manège.

Au 30 septembre 2019, le CHBV compte 413 membres contre 413 au 30 septembre 2018.

Le taux de fidélité, défini comme les membres présents au 30 septembre 2018 qui ont renouvelé leur cotisation au 30 septembre 2019 est de 61,90% (contre 66% lors de l'exercice précédent).

1.2. Informations générales sur l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels sont arrêtés au 30 septembre 2019 par le Comité Directeur. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AUPY et ASSOCIES AUDIT et CONSEIL dont le rapport est annexé au rapport financier.

1.3. Effectif

L'effectif au 30 septembre 2019 est composé de 7 personnes, en contrat à durée indéterminée :

- un directeur technique (20 ans d'ancienneté au CHBV)
- trois enseignants (4 ans, 3 ans et 1 mois d'ancienneté au CHBV)
- un palefrenier soigneur (4 ans d'ancienneté au CHBV)
- une secrétaire comptable (3 ans d'ancienneté au CHBV)
- une gardienne (12 ans d'ancienneté au CHBV)

L'effectif moyen sur l'exercice clos est de 7,67 personnes.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE CLOS

Le résultat net au 30 septembre 2019 s'élève à 8 427 € contre 6 169 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tel que défini dans le compte de résultat présenté ci-après, s'élève à 39 731 € contre 33 626 € sur l'exercice précédent.

Les subventions d'exploitation représentent 3 600 € contre 4 600 € sur l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements s'est élevée pour l'exercice à 38 410 €.

Le montant des investissements réalisé sur l'exercice s'élèvent à 11 463 €.

Les produits de cession d'actifs (équidés) s'élèvent à 3 503 €.

3. COMPTE DE RESULTAT

3.1. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont stables par rapport à l'exercice précédent (+ 0,2%), ils s'élèvent sur l'exercice à 487 891 € contre 486 720 € au 30 septembre 2018.

3.1.1. Les produits sur les activités équestres : 92% des produits d'exploitation

Ils s'élèvent à 451 182 € contre 464 369 € sur l'exercice précédent (- 2,8%).

3.1.1.1. Les montes chevaux et poneys : 68% des produits des activités équestres et 63% des produits totaux

Les produits sur les « montes chevaux » représentent 45% des produits des activités équestres. Ils s'élèvent à 202 091 € et sont en légère baisse de 0,9% par rapport à l'exercice précédent (203 918 €). Ils sont constitués :

- A 70% : des forfaits pour 141 375 €
- A 27% : des ventes de cartes de monte à l'heure pour 54 893 €
- A 3% : des montes « collectivités », pour 5 823 €. Le CHBV a poursuivi sur l'exercice son partenariat avec deux centres pour les handicapés, l'APAJ94 et l'association Archipel Jean Macé. Deux créneaux par semaine, en dehors des périodes de vacances scolaires, sont réservés pour cet accueil.

L'activité Poneys représente 23% des produits liés aux activités équestres.

Ils sont en hausse de 2,5% et s'élèvent à 104 268 € contre 101 748 € sur l'exercice précédent.

Il est à noter que le nombre de séances annuelles était de 39 lors de cet exercice contre 38 lors de l'exercice précédent.

3.1.1.2. Les autres produits des activités équestres

Les stages et animations représentent 11% des produits des activités équestres. Ils sont répartis comme suit :

- Animaux et stages Chevaux : 27 611 €, en baisse de 3%
 - o « A la maison » : 19 531 €
 - o « Extérieurs » : 8 080 €
- Animaux et stages Poneys : 22 334 €, en baisse de 3%
 - o Animations : 3 523 €
 - o Stages : 18 811 €

Les adhésions et cotisations représentent 11% des produits des activités équestres.

Elles sont en légère hausse de 1,1% et s'élèvent à 50 427 €. Elles sont réparties comme suit :

- Droits d'entrée junior : 2 400 €

- Cotisation junior : 20 112 €
- Droits d'entrée séniors et étudiants : 3 805 €
- Cotisations séniors et étudiants : 24 110 €

Les produits relatifs aux « concours » représentent 6% des produits des activités équestres. Ils sont en baisse de 10,5% et s'élèvent à 28 281 €. Ceci s'explique en partie par :

- Un renouveau dans l'équipe endurance
- Pas de participation à l'Amateur Team de Jardy

Les pensions représentent 1% des produits des activités équestres lors de cet exercice. Elles sont en baisse par la présence en moyenne de 1,3 propriétaire sur cet exercice contre 4 lors de l'exercice précédent soit 5 449 €.

Enfin, les montes facultés représentent 5 900 € et la location des casiers représente 4 820 €.

3.1.2. Les produits sur les autres recettes

Les autres recettes représentent 36 709 €, soit 8% des produits totaux et sont réparties entre :

- Le Club House
- Les recettes diverses

Le chiffre d'affaires du Club House est en hausse de 5,5% et s'établit à 12 573 € contre 11 914 € sur l'exercice précédent.

Les autres recettes s'élèvent à 24 136 €. Elles sont composées :

- des logements loués au personnel
- des ventes diverses/de marchandises
- des produits divers/exceptionnels (régularisation MSA de 2016 pour 3 131 €)
- des transferts de charge (remboursement des frais liés au portail pour 6 924 €)

3.2. Les charges d'exploitation

Les charges sont en légère baisse de 1,1% par rapport à l'exercice précédent, elles s'élèvent à 448 160 € pour l'exercice contre 453 094 € lors de l'exercice précédent.

3.2.1. Les charges fixes : 72% des charges

Les charges fixes représentent un total de 324 703 € contre 338 127 € sur l'exercice précédent (- 4%).

3.2.1.1. Les frais de personnel : 76% des charges fixes, 55% des charges totales

Les frais de personnel représentent 246 951 € contre 246 795 € sur l'exercice précédent (+0,1%). Les rémunérations et primes d'ancienneté en hausse ont été compensées par la baisse des cotisations patronales applicables au 1^{er} janvier 2019 en compensation de la suppression du CICE (dont le CHBV ne bénéficiait pas).

3.2.1.2. Les autres charges fixes

Les charges relatives aux locations et hébergement représentent 7% des charges fixes. Elles sont en baisse de 6,2% et s'élèvent à 23 752 €.

Les charges relatives aux travaux immobiliers représentent 5% des charges fixes.

Ils sont en hausse de 2,9% et s'élèvent à 16 686 €. Ceci s'explique en partie par :

- Les travaux du portail pour 7 404 €, dont 6 924 € pris en charge par l'assurance
- La réfection de la dalle liée à la fuite d'eau et divers travaux pour 4 680 € par l'entrepreneur DA SILVA

Les assurances représentent 4% des charges fixes.

Ils sont en hausse de 1,6% et s'élèvent à 11 853 €.

Les fluides (eau, gaz, électricité) représentent 3% des charges fixes et s'élèvent à 8 662 €. Ceci s'explique par la mise en place de minuteurs dans la partie des casiers et les toilettes, le remplacement de la chaudière ainsi que le remboursement de la fuite d'eau.

Les autres postes qui représentent chacun 1% des charges fixes sont :

- La formation professionnelle
- Les petits entretiens
- La sellerie
- Le camion
- Le transport
- Les impôts et taxes

3.2.2. Les charges variables : 22% des charges totales

Les charges variables représentent un total de 99 028 € contre 93 642 € sur l'exercice précédent (+ 5,8%).

Les charges relatives à la « nourriture et le fourrage pour les équidés » représentent 56% des charges variables.

Elles sont en légère baisse de 0,4% et s'élèvent à 55 818 € contre 56 034 € lors de l'exercice précédent. Elles sont réparties entre le foin, les granulés, la paille et le fumier.

Une bonne gestion du prix à la tonne des granulés a permis de compenser la hausse du prix de la paille et du foin.

Les charges relatives au maréchal ferrant représentent 19% des charges variables. Elles sont en hausse de 8,3% et s'élèvent à 18 392 € contre 16 989 € lors de l'exercice précédent.

Les charges relatives au vétérinaire, ostéopathe et dentiste représentent 15% des charges variables.

Elles sont en hausse de 53,9% et s'élèvent à 14 692 € contre 9 547 € lors de l'exercice précédent.

Les autres postes liés aux charges variables sont :

- Les achats Bar pour 9 304 €
- Les achats matériel bar pour 821 €

3.2.3. Les charges générales : 5% des charges totales

Les charges générales s'élèvent à 24 429 € (+ 14,6%). Les postes liés aux charges générales sont :

- Les fournitures de bureau : pour 48% soit 11 804 €, dont 1 202 € pour le flocage du camion (dépense de publicité exceptionnelle).
- Les honoraires intervenants extérieurs pour 4 345 €
- Frais organisation de concours
- Frais bancaires
- Divers
- Affranchissements et télécom
- Cotisations

3.3. Les amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements des constructions (toiture, maçonnerie et structure bois) : 15 à 20 ans
- Installations techniques (pare-botte) : 5 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 ans
- Matériel de transport : 8 ans
- Matériel informatique et de bureau : 3 ans
- Équidés : 3 ans

La dotation aux amortissements pour l'exercice est de 38 410 € et se répartit entre :

- Aménagements sur les constructions pour 16 722 €
- Équidés pour 13 234 €
- Camion pour 8 119 €
- Matériel de bureau pour 335 €

3.4. Les subventions

Le CHBV a été doté sur l'exercice de 3 600 € de subventions contre 4 600 € sur l'exercice précédent.

Les subventions se répartissent entre :

- Subvention Jeunesse et Sport : 2 000 € contre 3 000 € lors de l'exercice précédent
- Subvention de la Mairie de Nogent : 1 600 € (stable)

3.5. Le résultat financier

Des produits financiers sont constatés à hauteur de 387 € (placements de trésorerie). Les charges financières relatives aux deux emprunts CIC s'élèvent sur l'exercice à 298 €.

4. BILAN

4.1. Les immobilisations

Les variations des immobilisations brutes au bilan se répartissent sur deux postes :

Les entrées :

- La chaudière : valeur d'acquisition de 3 463 €, elle sera amortie sur une durée de 5 ans
- Les équidés :
 - o Calix : 5 500 €
 - o Dynamik : 2 500 €

Les sorties des équidés :

- o Alabama : plus-value de cession de 503 €
- o Charming : plus-value de cession de 1 000 €
- o Avoine de l'Orée : plus-value de cession de 2 000 €

4.2. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement au 30 septembre 2019 (y compris les dettes fiscales et sociales) s'élève à – 14 217 €.

Le poste créances clients baisse sensiblement, il s'établit à 5 975 € contre 7 870 € lors de l'exercice précédent.

4.3. La situation de trésorerie

La situation de trésorerie disponible (y compris les soldes créditeurs de banque) **à fin septembre 2019 s'élève à 118 548 €**. Le tableau de variation est présenté ci-dessous.

La position nette (trésorerie disponible nette de la dette financière à moyen terme) s'élève à **98 004 €** soit une hausse de 28 101 € par rapport à l'exercice précédent.

Evolution de la trésorerie (en euros)	Réel 2015-2016	Réel 2016-2017	Réel 2017-2018	Réel 2018-2019
Trésorerie disponible au 1er octobre (ouverture)	135 283	148 613	163 133	107 638
Produits d'exploitation	481 376	500 115	486 720	487 891
Charges d'exploitation	-443 496	-457 021	-453 093	-448 160
Variation besoin en fond de roulement & dépôts de garantie	-2 001	9 768	-30 317	-7 929
Variation provision non cash	-1 410	-1 777	325	570
Subventions	5 600	5 200	4 600	3 600
Résultat financier	2 317	3 011	1 981	89
Achat d'immobilisation	-31 061	-21 331	-64 955	-3 463
Achats Chevaux	-14 400	-7 500	-20 960	-5 500
Achats Poney	-950	-960	0	-2 500
Cession d'immobilisation net (cash)	6 700	0	416	3 503
Emprunt CIC - 3 ans 1% - juil 16	20 000			
Emprunt CIC - 3 ans -1% -Juil 18			35 000	
Remboursement Emprunt à Moyen Terme	-9 345	-14 986	-15 212	-17 191
Variation annuelle	13 330	14 520	-55 494	10 910
Trésorerie disponible au 30 septembre (clôture)	148 613	163 133	107 638	118 548
Emprunts CIC au 30 septembre 2019	32 932	17 947	37 735	20 544
Trésorerie nette au 30 septembre (clôture)	115 681	145 186	69 903	98 004

5. CONCLUSION DU TRESORIER DE L'ASSOCIATION

L'exercice clos le 30 septembre 2019 est satisfaisant.

L'exercice confirme que le cœur d'activité de l'association se porte bien en restant stable. Les charges sont maîtrisées avec une baisse de 1,1%.

La trésorerie disponible permettra de poursuivre les travaux de rénovation et d'entretien indispensables à l'activité, la pérennité de l'association et la conservation du patrimoine immobilier.

Les perspectives de la saison 2019-2020 sont présentées dans le budget, l'équilibre prévu entre les recettes et les dépenses permet de couvrir les projets d'investissement nécessaires à la pérennité du club.

Le taux de remplissage des reprises en ce début de saison est satisfaisant pour les chevaux comme les poneys.